



Déclaration commune

1. Retenue de l'État et des entreprises proches de l'État en matière de prix

En Suisse, de nombreux prix sont influencés directement ou indirectement par l'État. Vu le renchérissement et la situation difficile dans laquelle se trouvent notamment les personnes à faible revenu, les participants au Sommet sur le pouvoir d'achat attendent de l'État et des entreprises proches de l'État qu'ils fassent preuve de retenue en matière de prix. Par ailleurs, ils appellent ces derniers à chercher activement des solutions pour alléger la charge qui pèse sur les consommateurs.

2. Débloquer les réformes de prix, accroître la transparence, renforcer la concurrence

De nombreuses réformes visant à influencer sur les prix sont au point mort, par exemple dans les domaines de la santé ou de l'énergie, ou encore en matière de droit de la concurrence et de protection des consommateurs. Nous attendons des milieux politiques une action rapide et résolue pour débloquer les réformes de prix.

Champs d'action prioritaires par organisation (description élargie)

- **ACSI**
Accroître la transparence pour les assurés de l'assurance-maladie afin d'éviter les surtraitements cachés : garantir l'envoi sans délai des copies des factures ; encourager une meilleure lisibilité des factures afin de lutter contre la surfacturation. L'ACSI prévoit de s'engager en faveur d'un plus grand soutien aux assurés en matière de facturation. Promouvoir le recours aux génériques en publiant les données relatives à leur utilisation.
- **FRC**
Augmenter la transparence sur les prix et sur les marges réalisées, notamment dans les **domaines du commerce alimentaire et de l'énergie**. Accroître la pression en vue d'une mise en œuvre rapide des réformes dans la santé. Examiner en détail les modalités de financement dans le domaine des transports publics.
- **Kf**
Faciliter le changement de fournisseur, par exemple de services bancaires, et **veiller à davantage de cohérence dans la mise en œuvre de l'ordonnance sur l'indication des prix**.
- **Konsumentenschutz**
Augmenter les taux d'intérêt et réduire les frais bancaires. Mettre au point un modèle favorisant l'effet préventif des amendes infligées en lien avec les infractions au droit des cartels afin de réduire le nombre de personnes lésées. Concrétiser enfin les réformes entamées dans le domaine de la santé (réduction des primes, mise en œuvre du TARDOC sans incidence sur les coûts, p. ex.).
- **Surveillant des prix**
Accroître la transparence pour empêcher la « greedflation ». Le Surveillant des prix effectuera un **monitoring de la TVA** avant et après le 1^{er} janvier 2024, afin d'examiner par échantillonnage si les augmentations de prix se limitent à la hausse de la TVA de 0,4 % et si non, d'en déterminer les raisons.

